/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°99-403 DU 20 AOUT 1999

portant promotion de dix neuf (19) lieutenants-stagiaires des Forces Armées Béninoises au grade de Lieutenant ou homologue.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi n°90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;

VU la Loi n° 81-014 du 10 octobre 1981 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises et les Lois n°s 88-006 du 26 avril 1988, 98-012 du 25 février 1998 qui l'ont modifiées et complétées ;

VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU la Décret n°99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret n°97-143 du 25 mars 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense nationale ;

VU le Décret n°98-607 du 10 décembre 1998 portant nomination de six (06) élèves-officiers des Armées Béninoises au grade de lieutenant-stagiaire ;

VU le Décret n°99-167 du 08 avril 1999 portant rectificatif des noms et prénoms du lieutenant-stagiaire SAKA Mouhamed sur le Décret n°98-607 du 10 décembre 1998 portant nomination de six (06) Elèves-Officiers au grade de lieutenant-stagiaire des Forces Armées Béninoises ;

VU le Décret n°98-218 du 14 mai 1998 portant nomination de neuf (09) Elèves Officiers des Forces Armées Béninoises au grade de lieutenant-stagiaire ;

.../...

VU le Décret n° 98-590 du 2 décembre 1998 portant nomination des élèves officiers HOUNKPATIN Dossa et AHOUEYA Régis Léonce au grade d'Enseigne de vaisseau de 2 ème classe (Lieutenant-Stagiaire) ;

VU le Décret n°97-324 du 17 juillet 1997 portant nomination d'un adjudant-chef des Forces Aériennes au grade de Lieutenant-Stagiaire ;

VU le Décret n°97-628 du 31 décembre 1997 portant nomination d'un adjudant-chef des Forces Aériennes au grade de Lieutenant-Stagiaire ;

SUR proposition du Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 juillet 1999 ;

DECRETE :

Article 1er.- Les Lieutenants-Stagiaires ou homologues des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent sont promus au grade de Lieutenant ou homologue pour compter des dates ci-après :

Pour compter du 1er octobre 1997

FORCES AERIENNES

- Lieutenant-Stagiaire GBAGUIDI Fernand

Pour compter du 1er octobre 1998

GENDARMERIE NATIONALE

- Lieutenant-Stagiaire TAKY YAKA Zachari
- Lieutenant-Stagiaire GOUCHOLA Dossou Spéro
- Lieutenant-Stagiaire SAKE Mouhamed Sadissou
- Lieutenant-Stagiaire AGOSSOUNON Eric Kossi
- Lieutenant-Stagiaire ABALO Max-Noël
- Lieutenant-Stagiaire ADJANOHOUN F. Ismaïla.

FORCES AERIENNES

- Lieutenant-Stagiaire HOUNMENOU Sabin

.../...

Pour compter du 1er octobre 1999

ARMEE DE TERRE

- Lieutenant-Stagiaire CHAHOUNKA Gabin
- Lieutenant-Stagiaire NASSARA Cyriaque
- Lieutenant-Stagiaire OBELAKOU C. Sarturnin
- Lieutenant-Stagiaire SOMMA D. Martin

GENDARMERIE NATIONALE

- Lieutenant-Stagiaire OKOUDE A. André
- Lieutenant-Stagiaire ASSOUM Moussa
- Lieutenant-Stagiaire Simon SANI Yacoubou
- Lieutenant-Stagiaire DEDO Déhoungnon
- Lieutenant-Stagiaire FONTECLOUNON François.

FORCE NAVALES

- Enseigne de Vaisseau de 2 ème classe HOUNKPATIN Dossa
- Enseigne de Vaisseau de 2 ème AHOUEYA Régis.

Article 2 : L'incidence financière résultant de la promotion ci-dessus est suspendue conformément aux dispositions de la Loi de finances en vigueur.

Article 3 : Le Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense Nationale et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 20 AOUT 1999

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

.../...

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,

Bruno AMOUSSOU

Le Ministre délégué auprès du Président
de la République, chargé de la Défense
Nationale

Pierre OSHO

Le Ministre des Finances,
et de l'Economie,

Pierre John IGUE.-
Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 AN 4 CAB/MIL 2 CS 2 CC 2 HAAC 2 MF 4 MECCAG-PDPE 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 BN-DAN-FASJEP 3 INTERESSES 19 DOSSIERS INTERESSES 19 A/C 4 JO 1.-